Un formidable incendie au Faubourg d'Arras
A LILLE

UNE FABRIQUE DE MEUBLES EST DETRUITE. — IL Y A ENVIRON UN MILLION DE DEGATS

Samedi soir, vers 23 heures, le bruit se répandait à Lille qu'un formidable incendie venait d'éclater au Faubourg d'Arras. Ce bruit était bientôt confirmé de ce fait qu'une immense lueur rouge, visible du centre de la ville, empourprait le ciel du côté de la porte d'Arras.

En réalité, un formidable incendie dévorait une grande fabrique de meubles, la fabrique Delage et Dourlant, dont l'entrée est située 26-28, rue Garibaldi et qui occupe le centre d'un vaste quadrilatère formé par les rues Garibaldi, Plines, Ferrer et la route d'Arras.

L'ALERTE

L'incendie qui détruisit cette importante maison, s'était déclaré vers 22 h. 15, au fond des ateliers de la fabrique Delage-Dourlant. Comme aucun veilleur de nuit, aucun concierge, ne monte la garde dans ces ateliers et que les patrons logent dehors, il prit rapidement de l'extension.

Des passants, rue Garibaldi, donnèrent l'alarme, avertirent les sapeurs-pompiers de la caserne Malus. Sous les ordres du commandant Crombez, du capitaine Viseur, du lieutenant Leleu, ceux-ci ne tardèrent pas à arriver.

Hélas !... une fois de plus, on eut toutes les peines du monde à se procurer de l'eau. D'un côté, on en eût enfin près de la barrière du chemin de fer ; de l'autre, il fallut attendre environ quarante minutes pour en avoir en face des établissements Paindavoine.

UN SPECTACLE TRAGIQUE

Pendant ce temps, la fabrique Delagè-Dourlant flambait comme une immense torche, projetant vers le ciel des millions d'étincelles en une sorte de feu d'artifice tragique, et menaçant d'embraser tout le quartier.

Une demi-heure durant, on put craindre sérieusement pour le sort de la carrosserie Delecourt, 22, rue Garibaldi ; pour celui de la fabrique de bâches Despinoy, 20, rue Garibaldi ; pour les maisons ouvrières de la rue Ferrer et surtout pour celles de la cour Romet, dont les nochères prirent feu, comme celles de la carrosserie Delecourt, d'ailleurs.

Cour Romet, la foule s'était entassée, aidait les pompiers impuissants.

Au-dessus des toits, les flammes déferlaient. Un moment, la confusion fut à son comble. Une fumée intense rendait presque irrespirable l'atmosphère de la cour Romet et quelques minutes d'affolement refoulèrent la foule dans la rue Plines, de ce côté.

ENFIN !... DE L'EAU !...

Enfin, l'eau arriva dans les tuyaux, du côté de la rue de Plines. Il était grand temps !... Un quart d'heure de plus et la cour Romet flambait. Seule, sa construction relativement récente la sauva de la destruction.

Des torrents d'eau furent alors déversés, aussi bien sur les immeubles de cette cour que sur la carrosserie Delecourt, la fabrique de bâches Despinoy et le grand foyer de l'incendie. Celui-ci, faute d'aliments, vint rapidement d'ailleurs en décroissance.

UN GRAND DANGER EVITÉ

Soudain, un employé au courant s'avisa que dans une entrée annexe de la fabrique Delage et Dourlant, se trouvaient quatre grands bidons d'essence.

Comme le feu menaçait de gagner de ce côté, vite on se précipita, on parvint à sortir les dits bidons et à éviter ainsi une formidable explosion.

DEGATS CONSIDÉRABLES

De la superbe fabrique Delage-Dourlant, il ne reste que quelques murs branlants. Une petite partie des meubles en cours de fabrication a pu être sauvée dans la rue par des voisins dévoués, mais la comptabilité, située dans les bureaux du premier étage, a été complètement détruite. Les dégâts, difficilement estimables au premier abord, sont d'environ un million. Il y a assurance.

A ces dégâts, il faudra ajouter ceux occasionnés aux établissements voisins et aux habitations ouvrières de la cour Romet.

Sur les lieux, nous avons remarqué la présence de MM. Chavin, sous-préfet, chef de cabinet du Préfet du Nord ; Girardin, conseiller municipal de Lille ; Carré, commissaire central ; Chazeau, commissaire de police de permanence.

Les causes de ce sinistre sont inconnues pour le moment.

La situation économique dans le Nord

EN GÉNÉRAL, ELLE EST SATISFAISANTE

L'Office central de la main-d'œuvre publie les renseignements suivants sur l'état actuel du marché du travail dans le département du Nord :

La production reste faible dans les mines.

Dans les industries des métaux, l'activité est très soutenue dans les laminoirs de tôles moyennes et grosses et elle est normale dans les laminoirs de tôles minces et de fers marchands. Le travail est calme dans les usines de constructions mécaniques et les fabriques d'essieux. Légère reprise dans les usines de machines-outils et d'étaux. La situation est toujours très prospère dans les usines de matériel roulant et certains spécialistes font défaut.

Dans l'industrie de la laine, le travail est redevenu régulier et les commandes sont abondantes dans les diverses spécialités : peignages, triages, lavages, filatures, retorderies et tissages. La situation s'améliore rapidement dans les usines de teinture et apprêt.

Dans les filatures de coton et de lin, ainsi que dans les tissages de toiles l'activité tend à augmenter et le chômage partiel disparaît graduellement. Dans l'industrie du jute, la production reste très satisfaisante.

Dans le Cambrésis, le travail est normal dans les fabriques de tulles et dentelles et il est très actif dans les fabriques de broderies qui font des heures supplémentaires.

La reprise s'accentue dans les industries du bâtiment qui commencent à manquer d'ouvriers spécialistes. Les entreprises de travaux publics et les chantiers de voies ferrées sont en pleine activité et les terrassiers et manœuvres sont recherchés.

La campagne annuelle se poursuit normalement dans les briqueteries et tuileries. Dans les poteries et fabriques de carreaux céramiques, la situation s'améliore graduellement. Le travail est régulier dans les verreries à vitre, les glaceries et fabriques de verres spéciaux ; par contre, l'activité est faible dans les verreries à bouteilles, surtout en ce qui concerne la fabrication dite champenoise.

Les fabriques d'engrais chimiques ont terminé leur campagne annuelle et le personnel de complément qui a été licencié a pu facilement trouver du travail dans les autres industries.

La situation est stationnaire dans la plupart des industries de l'alimentation. Le travail est régulier dans les meuneries, malteries et brasseries. Morte-saison habituelle dans les fabriques de chicorée torréfiée. L'activité est normale pour la saison dans les chocolateries, boulangeries, pâtisseries et charcuteries.

NE VOUS LAISSEZ PAS TENTER par des occasions quelconques et des prix très bas quand il s'agit d'acheter un piano. Prenez une marque connue qui a fait ses preuves. La marque Coupleux frères est artistique et avantageuse.

Le procès de Colmar

HEIL S'EST EXPLIQUE SUR L'ORIGINE DE LA LETTRE TROUBLANTE LUE VENDREDI

L'audience de vendredi s'est achevée sur un incident qui apporta quelque confusion dans les débats.

Extraite du dossier de l'accusé Heil, une lettre, datée de Berlin, fut traduite. La lecture s'en poursuivait au milieu de l'indifférence générale, lorsqu'une question du président rapprochant des dates suscita brusquement l'attention. Heil parut gêné, désemparé.

Le président, sans trop insister, leva la séance, mais la discussion n'était pas achevée et elle reprit hier matin.

Heil, au banc des accusés, le visage un peu pâle sous des cheveux grisonnants et frisés, tient en main des notes et paraît encore très ému.

LES DÉCLARATIONS DE HEIL

Heil, qui ne voulait, hier, donner aucun nom, déclare que la lettre incriminée provient d'un ancien journaliste de Strasbourg, M. Seeger, maintenant employé à la « Telegrafen Union ».

Me Marcel Fourrier : C'est de sa propre initiative que Heil a écrit à M. Seeger ?

Heil : Absolument. Je ne savais d'ailleurs, de la parution de la « Volksstimme », que ce qu'en disaient les journaux. J'ai écrit pour signaler à cette agence ce qui se passait en Alsace, et indiquer dans quel sens je pourrais leur fournir des articles. Je n'ai communiqué à aucun des fondateurs de la « Volksstimme » la réponse.

Le procureur général : Heil, avez-vous été, à un moment quelconque, en relations avec la « Telegrafen Union » ?

Heil : En Allemagne, je recevais les informations de la « Telegrafen Union ». Plus tard, je restais en relations avec la « Telegrafen Union » jusqu'en 1927, au printemps.

DE NOUVELLES CONCLUSIONS DE LA DÉFENSE

Me Fourrier dépose des conclusions tendant à démontrer que les directives envisagées dans la fameuse lettre concernaient la présentation matérielle du journal et non sa ligne politique.

Me Klein s'étonne, lui, d'avoir pu lire dans un journal de Colmar l'in-extenso d'une lettre qui ne fut pas tout entière lue à l'audience.

Le président : Alors maître, comment se fait-il qu'on parle dans cette lettre du front unique de tous les autonomistes ?

Me Klein : Il y a dans cette lettre des considérations techniques et des considérations d'ordre général.

Me Jaeglé ayant à son tour la parole met en cause certaines personnalités étrangères aux débats et parle d'une lettre ouverte adressée aux jurés.

Le procureur général : Je ne veux pas tirer parti d'un embarras visible de la défense : je m'en rapporte à l'appréciation des jurés en ce qui concerne l'incident et de la Cour en ce qui concerne ces vingt-neuvièmes conclusions.

L'INTERROGATOIRE DE SCHLAEGEL

René Schlaegel, lithographe à Strasbourg est ce gros garçon, au visage rose et joufflu, qui a succédé à Heil.

Quel fut son rôle dans l'organisation de la Schutztruppe ?

Le président : Dans une phrase d'un procès-verbal de réunion, je lis : « Le Heimatbund ne fait pas de différence entre les Alsaciens nés d'un père allemand ou d'une mère allemande ? »

Schlaegel : Les Alsaciens mixtes, si l'on peut dire, sont aussi d'excellents patriotes.

La Schutztruppe, dont on discuta longuement l'armement, reçut, finalement des bâtons. Les soldats de cette organisation devaient prêter un serment. Cette cérémonie se serait déroulée dans les ruines d'un ancien château, le Burg Niedeck.

— C'était très romantique çà, sourit le président.

Sur ces paroles, l'audience est levée. Les débats reprendront lundi matin, début de la troisième semaine du procès.

CHEMIN DE FER DU NORD

Importantes modifications dans l'horaire des trains

Voici les principales modifications apportées à l'horaire des trains de voyageurs, en ce qui concerne notre région et qui seront en vigueur à partir du 15 mai :

AMIENS, ARRAS, DOUAI

Le train express n. 321 partant de PARIS à 18 h. 25 desservira LEFOREST.

Le train n. 338 partant de Lille à 16 h. 54 qui n'arrête à PETIT-RONCHIN et à WATTIGNIES-Templemars que pour descendre des voyageurs prendra à ces stations les voyageurs pour les au delà de Douai.

Le train n. 3.200 partant de LILLE à 0 h. 13 qui ne circule au delà de SECLIN et jusqu'à LIBERCOURT, que dans les nuits des **dimanches et fêtes aux lundi lendemains de fêtes** sera prolongé, **à titre d'essai**, ces jours-là jusqu'à DOUAI où il arrivera à 1 h. 19.

ARRAS, HAZEBROUCK

Le train n. 1798 mis en marche les **dimanches et fêtes du 1er Juillet au 30 Septembre** inclus sera avancé de 7 minutes au départ de SAINT-POL (21 h. 12) et arrivera à 22 h. 01 à BETHUNE soit 5 minutes avant le départ de l'express 2021 vers HAZEBROUCK-DUNKERQUE : de plus, il sera prolongé jusqu'à LENS (arr. 22 h. 29).

LILLE, HAZEBROUCK, CALAIS

Un nouveau train n. 2277 (3e cl. seulement) sera mis en marche **sauf les dimanches et fêtes** pour assurer notamment le retour de LILLE (18 h.) à BAILLEUL (18 h. 53) des porteurs d'abonnements hebdomadaires qui seront, par suite, exclus **sauf les dimanches et fêtes**, du train n. 2227 retardé de 12 minutes de LILLE (18 h. 12) à HAZEBROUCK (arr. 19 h. 29).

En sens inverse, un nouveau train n. 2276 (3e classe seulement) partira de BAILLEUL à 5 h. 51 et arrivera à LA MADELEINE à 6 h. 35.

Le train n. 2249 qui partira de LILLE à 22 h. 37 desservira BAILLEUL.

Le train rapide n. 2279 sera avancé de dix minutes au départ de CALAIS-MARITIME (14 h. 25) et il arrivera à BAISIEUX à 15 h. 58 et à BRUXELLES-NORD à 17 h. 38, où il correspondra avec un nouvel express d'Eté à destination de COLOGNE.

Le train n. 2207 partant de LILLE **à 6 h. 55** desservira COUDEKERQUE-BRANCHE.

PARIS, COMPIEGNE SAINT-QUENTIN AULNOYE

Dans le but d'améliorer les relations en 3e classe entre PARIS et la BELGIQUE les modifications indiquées ci-après seront réalisées :

a) **Vers Liège.** — Le train express n. 107 sera avancé de 5 minutes au départ de PARIS (6 h.55) et continuera immédiatement d'AULNOYE (dép. 10 h. 28) à ERQUELINES (arr. 11 h. 11) précédant ainsi le rapide n. 165 qui comporte des voitures de 3e classe au départ de cette dernière gare ; il n'arrêtera plus à SOUS-LE-BOIS qui sera desservie par un nouveau train n. 149 relevant à Maubeuge la correspondance de l'express 107.

b) **De Liège.** — Les voyageurs de de 3e classe en provenance des au delà d'ERQUELINES seront admis dans le train express n. 138 partant de LIEGE à 17 h. 45 en Hiver et à 18 h. 31 en Eté.

c) **Vers Mons.** — Le train express n. 107 dont l'arrivée à MAUBEUGE sera fixée à 10 h. 43, au lieu de 11 h. 51, correspondra à un nouveau train express n. 149 qui partira de MAUBEUGE à 10 h. 51 desservira SOUS-LE-BOIS et arrivera à MONS à 11 h. 40, où il correspondra au train n. 2445 de QUIEVRAIN à BRUXELLES (arr. à 13 h. 26).

d) **De Mons.** — Un nouveau train express n. 154 partira de MONS à 14 h. 31 et arrivera à 15 h. 16 à MAUBEUGE où il assurera la correspondance de l'express n. 124 qui arrivera à PARIS à 19 h. 45 au lieu de 19 h. 51.

D'autre part, le train express n. 119 sera retardé de 20 minutes au départ de PARIS (16 h. 30) et arrivera à BRUXELLES à 22 h. 48.

Le train rapide n. 179 (Nord-Express) qui, en période d'heure d'Eté, partira de PARIS à 16 h. 25, au lieu de 15 h. 55, n'arrêtera plus à JEUMONT.

Un nouveau train n. 147 sera mis en marche CREIL (17 h. 26) à COMPIEGNE (18 h. 16).

Le train n. 158 sera prolongé de COMPIEGNE (7 h. 52) à CREIL (arr. 8 h. 44) où il correspondra au train n. 50 vers PARIS.

Par suite, le train n. 150 PONT-SAINT-MAXENCE (dép. 8 h. 19) CREIL (arr. 8 h. 38) mis en marche les **mercredis et samedis** sera supprimé.

Le train n. 135 partira de PARIS à 15 h. 30 (au lieu de 15 h. 23) et arrivera à 17 h. 07 à COMPIEGNE où il correspondra au train n. 1159 avancé, vers PIERREFONDS.

Le train express n. 135 partira d'AULNOYE à 13 h. 18, au lieu de 13 h. 20, et desservira HAUTMONT.

Le train n. 141 sera prolongé de JEUMONT (dép. 7 h. 28) à ERQUELINES (arr. 7 h. 33).

En sens inverse, les trains n. 120 et 190 auront leur point de départ reporté de JEUMONT à ERQUELINES.

Le train n. 120 partira d'ERQUELINES à 10 h 45 et arrivera à JEUMONT à 10 h. 50 et le train n. 190 quittera ERQUELINES à 16 h. 18 et arrivera à 16 h. 23 à JEUMONT.

Le train n. 187 sera prolongé de TERGNIER, qu'il quittera à 0 h. 18 (après avoir relevé la correspondance du train 1269 venant d'AMIENS) à SAINT-QUENTIN où il arrivera à 0 h. 45.

Le train rapide n. 185 partant de PARIS à 12 h. 15 fera arrêt à AULNOYE où il assurera pour les voyageurs sans bagages seulement, la correspondance du train n. 1543 vers AVESNES et HIRSON.

Le train n. 158 aura son point de départ reporté de TERGNIER à SAINT-QUENTIN qu'il quittera à 5 h. 07 pour arriver à TERGNIER à 5 h. 50 où il donnera correspondance au train 1252 vers AMIENS.

PARIS, SOISSONS, LAON, HIRSON

Les trains rapides n. 215, 243, 214, et 244 qui seront assurés avec du matériel intercirculation et à soufflets, auront leur marche accélérée entre PARIS et HIRSON.

Le train n. 215 partira de PARIS à 8 h. 35 (au lieu de 8 h. 32) et son arrivée à HIRSON sera fixée à 11 h. 21 (au lieu de 11 h. 33).

Le train n. 243 quittera PARIS à 18 h. 10 comme actuellement et arrivera à HIRSON à 21 h. 06 (au lieu de 21 h. 20) et à AULNOYE à 21 h. 59 (au lieu de 22 h. 15).

Le train n. 214 qui partira d'AULNOYE à 6 h. 14 (au lieu de 5 h. 50) quittera HIRSON à 7 h. 10 au lieu de 6 h. 48) et arrivera à PARIS à 10 h. 06 (au lieu de 10 h.10).

Le train n. 244 dont le départ d'HIRSON sera fixé à 17 h. 47 (au lieu de 17 h. 26) arrivera à PARIS à 20 h. 35 (au lieu de 20h. 32.

Un nouveau train sera mis en marche **à titre d'essai**, entre LAON, HIRSON et retour.

A l'aller, le train n. 219 partira de LAON à 13 h. 51 et arrivera à HIRSON à 15 h. 30.

Au retour, le train n. 228, quittera HIRSON à 12 h. 31 et arrivera à LAON à 14 h. 10.

(A Suivre)

Après l'assemblée départementale du Nord

LES REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

M. le Président du Conseil a chargé M. Hudelo, Préfet du Nord, de transmettre ses remerciements aux trente-cinq membres du Conseil Général du Nord, signataires de l'adresse par laquelle ils lui on texprimé, mardi dernier, leurs sentiments de confiance envers le Gouvernement.

COUR D'APPEL DE DOUAI

OUTRAGES PUBLICS A LA PUDEUR

Le Tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer avait condamné à 2 ans de prison et 200 fr. d'amende, le sieur Seillier, demeurant à Cuck près d'Etaples, qui était inculpé d'outrages publics à la pudeur.

Seillier ayant fait appel, l'affaire est revenue hier samedi devant la 4e chambre.

La Cour n'a pas admis les explications du prévenu : elle a confirmé purement et simplement le premier jugement.

REBELLION AUX DOUANIERS A FOURMIES

Poursuivis pour rebellion aux douaniers, à Fourmies, les nommés D'Hooghe et Jacquot avaient été condamnés par le tribunal d'Avesnes le premier à 2 ans de prison, le second, à 3 ans et chacun à trois amendes de 500 francs.

En appel après plaidoirie de Me Wable fils pour D'Hooghe la Cour abaisse la peine de ce dernier à un an de prison. Elle a pour l'autre confirmé la décision des premiers juges.

La Politique régionale

LES ÉLECTIONS CANTONALES DANS LE PAS-DE-CALAIS

En juillet prochain auront lieu les élections cantonales pour les conseillers généraux et d'arrondissement dont les mandats sont renouvelables :

CONSEIL GENERAL. — Arras-Nord (M. Doutremepuich) ; Arras-Sud (M. Paris) ; Avesnes-le-Comte (M. Brocq) ; Beaumetz-lez-Loges (M. Lefebvre) ; Le Parcq (M. Dacquin) ; Saint-Pol (M. Dupire) ; Vimy (M. Frémy) ; Vitry-en-Artois (M. Evrard) ; Béthune (M. Morel) ; Cambrin (M. Larue) ; Carvin (M. Leclercq) ; Lillers (M. Mullet) ; Boulogne-Nord (M. Abrami) ; Boulogne-Sud (M. Canu) ; Calais-Nord-Ouest (M. Deroide) ; Calais-Sud-Ouest (M. Levrat) ; Desvres (M. Cléton) ; Campagne-les-Hesdin (M. Poupart) ; Etaples (M. Masson) ; Montreuil (M. Malingre) ; Ardres (M. Donjon de Saint-Martin) ; Audruicq (M. Boo) ; Fauquembergues (M. Lootvoet).

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Aubigny-en-Artois (M. Demazières) ; Auxi-le-Château (M. Pruvost) ; Bapaume (M. Stenne) ; Bertincourt (M. Pradoura) ; Croisilles (M. Boisleux) ; Heuchin (M. Rolland) ; Marquion (M. de Franqueville) ; Pas-en-Artois (M. Jules Lefebvre) ; Houdain (M. Mailly) ; Laventie (M. Duquesne) ; Lens-Est (M. Louart) ; Lens-Ouest (M. Deroubaix) ; Norrent-Fontes (M. Decroix) ; Guisnes (M. Schmidt) ; Marquise (M. Adam) ; Samer (M. Fourcroy) ; Fruges (M. Decrémy) ; Hesdin (M. Coache, décédé et M. Denoyelle) ; Husquelier's (M. Minet) ; Aire-sur-la-Lys (M. Lapouille) ; Lumbres (M. Roger) ; Saint-Omer-Nord (M. Cotillon) ; Saint-Omer-Sud (MM. Debeugny et André).

PARTI AGRAIRE FRANÇAIS

UNE RÉUNION DE LA SECTION DU NORD A LILLE

Ce parti nous communique :

« La Section du Nord du Parti Agraire Français s'est réunie en son local, 23, Grande Place, à Lille. Le bureau était au complet et M. Henri Deprez présidait. Dans son discours il exposa les doléances des agriculteurs et la raison d'être du parti agraire.

« M. Deprez insista ensuite et tout particulièrement sur la nécessité pour chacun des membres inscrits, de recruter le plus d'adhérents possible ; il ajouta que des sections communales devaient être fondées.

« La parole fut ensuite donnée au secrétaire général, M. Fauconier, qui annonça les nouvelles adhésions reçues par le parti et donna lecture d'une lettre de M. Paul Wemaère s'excusant de n'avoir pu assister à la réunion et promettant tout son concours pour créer des sections dans sa région et organiser le recrutement des membres.

« En terminant, le secrétaire général de la Section du Nord du Parti Agraire commenta un peu les résultats des dernières élections législatives. Il se félicita des résultats obtenus par les quelques candidats présentés par le jeune Parti Agraire, malgré qu'il n'ait pas eu d'élu. Cette manifestation était utile. Il n'est pas un parti, qu'il soit d'un extrême ou de l'autre, en passant par les partis de droite, de gauche et du Centre, qui n'ait sorti un programme agraire.

« Après un échange de vues sur diverses questions, M. Deprez lança à nouveau un appel en faveur de l'union de tous les cultivateurs rappelant que l'unique but du Parti Agraire est de conquérir sa part des mandats dans toutes les assemblée délibérantes du Pays ».

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51). — DÉPOT DE VENTE : 78, Grande Rue.

Le Dimanche à Roubaix

MUSÉE WEERTS. — A l'Hôtel de Ville, de 11 à 13 heures.

SPECTACLES. — **Hippodrome** : en matinée, à 15 heures : « La Sacrifiée » et « L'Anglais tel qu'on le parle ». — **Casino** : matinée et soirée : attractions.

MANIFESTATIONS. — Au **Bureau de Bienfaisance** à 11 heures, distribution de primes aux ménages. Au **Parc-Barbieux** : à 10 h. 30, 19e anniversaire, en l'honneur de la mort du poète Amédée Prouvost.

SPORTS. — (Boxe) : Finale du Tournoi des Novices, à 15 h. 30 rue de l'Hospice.

(Tir) : R. des Arts : entraînement de 9 à 11 h. 30 — A. Deezenne : entraînement de 10 à 12 h. — A. Archimède : dernière journée du concours. — A. Oran : deuxième journée du concours, de 10 h. 30 à 12 heures. — La Roubaisienne : continuation du concours permanent de 9 h. 30 à 12 heures.

(Athlétisme) : Fédération des Amicales de Roubaix : de 10 à 12 h. au Foyer, entraînement pour les deux sections.

(Basket-ball) : A. Oran, à 10 h., au terrain, équipe 1 contre équipe 2.

(Poids et Haltères) : Union Roubaisienne Sports Athlétiques, entraînement à 10 h. 30.

(Préparation Militaire) : A. des Arts, entraînement au stand à 8 h. 30.

(Cynophilie) : Club Cynophile Roubaisien : de 7 à 13 heures, séance de dressage.

PHARMACIENS DE SERVICE. — MM. Magnon, 32, rue Neuve ; Masset, 11, rue d'Alsace.

L'HOMME-TOURBILLON

Hier soir, sur le boulevard, un homme en habit fut pris à parti par des agents. Ce gentleman, ayant dans chaque main un bout de craie bleue et rouge, s'exerçait à dessiner sur le trottoir des courbes auxquelles les curieux cherchaient à donner un sens. Soudain, un loustic remarque judicieusement : « Dis donc, vieux, faut pas nous la faire, tu veux imiter le tourbillon du Champagne Morlant (de la Marne).

Les Opinions de Séraphin

Pour la petite Reine d'acier

Il est incontestable que les sports, tous les sports, sont à la mode. Depuis la guerre, notamment, la vogue de la Culture Physique et des spécialisations qu'elle prépare : boxe escrime, athlétisme, cyclisme, foot-ball, cross etc... est évidente. Nos jeunes gens exercent leurs muscles, leur agilité et leur volonté avec beaucoup d'entrain. Et c'est parfait. Bien qu'il ne faille rien exagérer.

La beauté physique, l'harmonie des formes et, par voie de conséquence la santé, ne peuvent que gagner à un exercice bien orienté, qui équilibre l'individu et modifie, en un sens favorable ce qui, chez lui, pourrait être défectueux.

Le sport n'est pas seulement un excellent moyen d'émulation qui fait, à merveille, l'éducation de la volonté, en ce sens qu'il demande à l'instant où la fatigue amènerait la défaillance, l'intervention des forces morales, il permet surtout, à une époque où tout conspire à limiter l'effort humain, une réaction salutaire.

Autrefois, le sport avait moins d'attrait. Il ne s'imposait pas. Les moyens de transport étaient précaires. On marchait beaucoup. Les longs déplacements à pied constituaient un excellent exercice. On ne marche plus. L'omnibus, l'autobus, le tramway, le chemin de fer, l'automobile, prolongent la station assise du bureau. Ils vous cueillent à la sortie du travail, vous déposent à proximité de votre demeure. Ils vous incitent au moindre effort. Enfin, comme il faut aller vite, on ne songe plus à se mouvoir, à l'allure de la marche à pied.

Un sport excellent, le meilleur à notre avis, est le cyclisme. Il réunit l'agréable et l'utile. La bicyclette est populaire. Elle représente le moyen de locomotion idéal. Elle est devenue l'auxiliaire indispensable des travailleurs qui se rendent à l'usine, l'atelier, ou le bureau en utilisant la petite Reine d'acier. Elle facilite les déplacements peu importants. Elle est peu coûteuse, peu encombrante, de facile entretien.

Mais elle n'est pas ménagée par le fisc. Avant la guerre, si nous ne faisons pas erreur, la taxe sur les vélos était de trois francs. Aujourd'hui la plaque coûte dix-huit francs. Coefficient six.

Cela ne serait rien si, pour les cyclistes, on avait créé des trottoirs cyclables. Mais qui songe à eux qui passent inaperçus dans le grand mouvement de la rue ?

Et cependant il y environ, pour le seul département du Nord, trois cent mille cyclistes. Ils paient au fisc cinq millions quatre cent mille francs. C'est une somme. Elle est nette, ou presque, car la circulation à bicyclette ne défonce pas les routes, elle ne suppose aucun service spécial, aucun employé particulier.

Alors, on ne comprend pas, d'abord, qu'on ne se préoccupe pas de leur ménager des voies cyclables, qu'on les laisse tanguer sur des routes défoncées par les autos, exposés à tous les dangers des bolides. Et, non plus, qu'on ne les fasse pas bénéficier d'une proportionnalité dans le paiement de la taxe.

La taxe pour les vélos est annuelle. Elle est de dix-huit francs. C'est parfait pour le cycliste qui possède un vélo à la date du 1er Janvier. Mais celui qui en achète un au mois d'Août, ou le 25 Décembre ? Celui-là, aussi, doit payer pour l'année entière.

C'est excessif. Et c'est injuste.

Nous nous permettons d'appeler l'attention des pouvoirs publics sur cette situation faite à de modestes citoyens.

On a adopté le régime de la proportionnalité pour les automobiles. Celui qui ne la possède que quatre mois, dans l'année, paie pour quatre mois. Un cycliste, lui paie pour toute l'année, même s'il n'a son vélo que le 30 Décembre !

Exposer cette situation paraît suffisant pour qu'elle soit modifiée. E. B.

RENVERSÉE PAR UNE AUTOMOBILE

Hier matin, vers 9 heures, en traversant la rue de Lannoy, à la hauteur de la rue des Longues-Haies, Mme Maria Leclercq, femme Pierre-Delmotte, âgée de 53 ans, demeurant rue d'Estaing, cour Saint-Simon, a été renversée par l'automobile de M. Marcel Dhœne, marchand de charbon, boulevard de Beaurepaire. Relevée par les témoins de l'accident, Mme Leclercq reçut les premiers soins de M. le docteur Dispa, qui constata des contusions multiples. Le praticien fait de plus des réserves sur des fractures possibles de côtes. La blessée a été transportée à l'Hôpital de l'aFraternité par la voiture d'ambulance.

M. Marlot, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

Phonographes

J. BARDIAUX. Seule Maison, 53, rue de Lannoy, accrédité pour la vente des appareils et disques Pathé. Tout le catalogue : 15.000 disques, 25 modèles en magasin. Maison de confiance fondée en 1907.

Facilités de paiement.

POUR SOUSCRIRE à l'Emprunt

5 % AMORTISSABLE

adressez-vous au

CREDIT DES FLANDRES

LILLE -- 54, RUE JACQUEMARS-GIÉLÉE, 54 -- LILLE

(Angle de la place de Strasbourg).

L'Administration Municipale a reçu M. Francis Bousquet
Directeur du Conservatoire de Roubaix

L'OPERA-COMIQUE VIENT DE DONNER AVEC UN PLEIN SUCCÈS SON DRAME LYRIQUE EN 4 ACTES : « SARATI LE TERRIBLE ».

Il y a deux ans environ, la municipalité de Roubaix avait à choisir un directeur du Conservatoire de Musique. Les candidatures ne manquèrent pas, qui avaient les titres les meilleurs. Mais, parmi toutes, celle de M. Francis Bousquet, premier Grand Prix de Rome, retint l'attention des édiles et dicta leur choix.

M. FRANCIS BOUSQUET

Jamais, peut-être, il n'en fut fait de meilleur. A peine arrivé, M. Francis Bousquet donna une impulsion particulière et personnelle au Conservatoire de Musique. Il y introduisit une méthode, il fit adopter des règles et il réalisa un enseignement musical scientifique.

Il pensait et il pense, avec juste raison, qu'un musicien n'est pas seulement un virtuose ; il doit savoir. Il institua des cours d'histoire de la musique, créa les admirables concerts des professeurs du Conservatoire et, aidé de ses collaborateurs et des « Amis du Conservatoire », il stimula les zèles, découvrit et encouragea les compétences, assigna à tous un but élevé.

Il ne laissa pas les anciens élèves, lauréats des concours, perdre le bénéfice d'efforts antérieurs. Par la création des concours des lauréats, il maintint le sentiment d'émulation, le goût de l'étude et du beau.

Cette œuvre d'adaptation à des vues très hautes, d'une maison peut-être un peu négligée, n'alla pas sans quelques heurts. M. Bousquet sut, par son aménité, aplanir les difficultés, son grand talent et l'ascendant qu'il lui permettait de prendre, fit le reste.

Ce rénovateur de l'art musical, jeune, est un homme de volonté. Il a placé le Conservatoire de Musique de Roubaix, où l'on travaille sérieusement, au premier plan des établissements similaires, et un concert de louanges va à l'homme, au directeur, à l'artiste.

UN MAITRE COMPOSITEUR

Or, pendant qu'il accomplissait un travail d'organisation qui porte ses fruits, M. Francis Bousquet, donnant à tous l'exemple, travaillait. Il travaillait sans relâche et sa direction, compétente et assidue, s'épuisait par son besoin de labeur.

Voilà que l'Opéra-Comique a donné, le 8 mai, en répétition générale, un drame lyrique : « Sarati le Terrible », dont la musique a été écrite par M. Francis Bousquet.

La presse parisienne a été unanime à louanger l'œuvre du directeur du Conservatoire de Roubaix.

RECEPTION A LA MAIRIE

Hier, à 11 heures, l'Administration municipale recevait le maître Francis Bousquet dans un des salons de la Mairie.

Le brillant compositeur était entouré de ses collaborateurs : les Professeurs du Conservatoire de Roubaix, Dames et Hommes, de la Commission administrative du Conservatoire, de l'Etat-Major de la Grande Harmonie, dont M. Francis Bousquet est le directeur.

Remarqué MM. Maurice Dubrulle, Jean Selle, Albert Sonneville, etc..., etc...

M. Lebas, maire de Roubaix, était entouré de tous ses adjoints, et de plusieurs conseilleurs municipaux.

M. Maurice Dubrulle, au nom de la Commission administrative du Conservatoire de musique et du Corps Professoral, remercie M. Lebas, maire, d'avoir voulu recevoir celui qui vient de remporter un inoubliable succès sur la scène de l'Opéra-Comique. M. Bousquet est entré dans la pléiade des grands compositeurs français. Cet artiste de haute valeur est aussi un administrateur de premier ordre. Son esprit, sa méthode, donnent les résultats les plus féconds.

Il a épousé nos mœurs, nos coutumes, nos traditions. Cet enfant adoptif de Roubaix est un des plus glorieux.

M. Lebas, maire, « est on ne peut plus heureux de trouver l'occasion de dire combien l'administration municipale est honoré d'avoir placé à la tête du Conservatoire, un artiste du talent de M. Bousquet. Il n'est ici que depuis quelques années, mais il a déjà fait de grandes choses. Et, comme il se plaît parmi nous, nous espérons le conserver longtemps.

Son œuvre, du reste, si justement fêtée, nous fait assister à une scène qui se déroule dans un milieu de travail.

Dans notre milieu, M. Bousquet, observateur averti, ne manquera pas de découvrir des sujets qui inspireront son âme d'artiste et qu'il traduira avec son grand talent ».

M. Bousquet remercie avec émotion. Il exprime sa gratitude à l'Administration municipale et en particulier à M. Lebas, maire. Après avoir dit que les résultats obtenus on les devait aux collaborateurs dévoués dont il fait un vif éloge, il dit au maire : « Vous y êtes aussi pour beaucoup ».

J'ai été conquis, dès l'abord, par votre loyauté, votre franchise. Vous m'avez promis votre appui, vous avez tenu magnifiquement parole.

Vous m'avez aidé en toutes circonstances, non seulement par des secours prodigués largement, mais par cette considération dont vous avez entouré l'établissement et nous tous, et que je pense plus que tout ».

M. Bousquet, a un mot aimable pour les professeurs, qui se préoccupent avec lui, de relever sans cesse le niveau du Conservatoire, pour la Commission administrative, pour les représentants de la Grande Harmonie.

On croit, termina-t-il, que je n'aime pas Roubaix et que je suis prêt à l'abandonner, c'est une erreur profonde.

J'aime beaucoup le milieu du travail, les caractères qui s'y affirment, les dévouements qui s'y manifestent, et je pense avec l'aide de tous, faire de grandes choses ici ».

Cette réception tout à fait charmante était due au grand compositeur qui honore la Cité Son succès ne saurait nous surprendre. Nous avons approché l'homme : c'est un cerveau, c'est une volonté, c'est un grand cœur. Nous ne saurions juger le musicien, aussi avons-nous fait parler les spécialistes, mais la manière dont le Conservatoire a été conduit, dès la venue à Roubaix de M. Francis Bousquet, faisait présager des profondes qualités que le succès vient de récompenser si parfaitement. Qu'aux éloges qui iront vers lui, M. Francis Bousquet laisse se mêler les nôtres, faits d'admiration et de sincère amitié. E. B.

Joseph PAQUIN vous informe qu'il montrera Dimanche et Lundi une **nouvelle collection